

L'orientation au cycle terminal : les essentiels

L'accompagnement à l'orientation au cycle terminal

Dans le cadre du <u>Parcours Avenir</u> l'accompagnement au choix d'orientation dispose d'un horaire dédié au collège et au lycée pour tous les niveaux de formation. Il répond à trois objectifs : découvrir le monde professionnel et s'y repérer ; connaitre les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés ; élaborer son projet d'orientation. Au lycée, le travail autour du projet est progressif.

Les notions essentielles

Le rôle du professeur principal au lycée : Le professeur principal contribue avec les psychologues de l'éducation nationale à donner aux élèves une information sur l'enseignement supérieur, notamment sur les attendus des formations et sur le monde professionnel, en lien avec les actions organisées par les régions. Il participe à des actions spécifiques annuelles, notamment les Semaines de l'orientation et les périodes d'observation en milieu professionnel ou les périodes d'immersion dans l'enseignement supérieur. Bulletin officiel n°37 du 11 octobre 2018

Le rôle du professeur référent au lycée d'enseignement général et technologique : Le professeur référent encadre un groupe de 12 à 18 élèves. Il suit le parcours individuel de chaque élève du groupe qui lui est confié : sa scolarité comme son projet d'orientation. Il propose conseil et tutorat à ces élèves, et pose

des jalons d'accompagnement individualisé permettant de les aider à construire leur démarche d'apprentissage et d'orientation. Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021

Taux pour l'accès à l'enseignement supérieur : afin de favoriser l'orientation des bacheliers professionnels et technologiques vers les filières courtes de l'enseignement supérieur, l'article L. 612-3 du code de l'éducation prévoit un taux minimal de bacheliers professionnels retenus pour l'accès aux STS et un taux minimal de bacheliers technologiques retenus pour l'accès aux IUT. Ces taux sont fixés et publiés chaque année.

Par ailleurs, un taux minimal de bacheliers bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée est prévu, ainsi qu'un taux maximal de candidats résidant dans une académie autre (ou un secteur de recrutement différent) pour les licences (loi du 8 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants (ORE)).

Les temps forts incontournables

Les Journées de l'Enseignement Supérieur (JES) : deux journées banalisées pendant lesquelles les établissements d'enseignement supérieur organisent des actions (visites, conférences etc). destinés aux élèves de première et terminale.

Les semaines de l'orientation: elles s'appuient notamment sur des événements tels que les JES, le Printemps de l'orientation. Les actions peuvent être multiples : visites d'entreprises, échanges avec des anciens élèves etc. Chaque bassin ou établissement détermine les modalités de mise en œuvre de ces deux semaines (la première fin novembre-début décembre, la seconde entre janvier et mars).

Le Printemps de l'orientation : au cours des trois jours où les élèves de terminale passent leurs épreuves d'enseignements de spécialité, cette opération s'adresse tout particulièrement aux élèves de seconde et de première. Elle doit permettre aux élèves d'avancer dans la construction de leur projet d'orientation.

> Les forums et salons : ils permettent aux élèves de découvrir les formations, d'échanger avec des étudiants etc. Les principaux salons sont recensés sur le site www.ac-lyon.fr

Journées de l'Enseignement Supérieur (JES)

Loire: mercredi 25 janvier

Ain et Rhône : mercredi 25 et jeudi

Ressources et outils



Une **formation** sur le panorama de l'enseignement supérieur le 13 décembre 2022. Pour les personnels nouvellement nommés notamment. Inscription sur <u>la plateforme Sofia</u>.



Le **site de simulation Parcoursup**, pour découvrir l'outil et à explorer notamment avec les élèves de première : https://simulation.parcoursup.fr/

Au lycée général et technologique



Les universités présentent leurs formations lors de conférences spécifiques pour les enseignants, Psy EN etc. le mardi 6 décembre pour les universités Lyon 2 et Lyon 3, le jeudi 15 décembre pour l'université Lyon 1.



Le **vademecum** « L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique » donne des exemples d'organisation de l'année, les thèmes à aborder chaque année etc.



Au lycée professionnel



Le cadre : En terminale, choix entre le module « insertion professionnelle » et « préparation à la poursuite d'études » (<u>lien vers les ressources</u>)



Le site <u>Inserjeunes</u> permet de connaitre les taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle par spécialité et par établissement.



Le **vademecum** « L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle » donne des exemples d'organisation de l'année, les thèmes à aborder chaque année etc.





Les ressources de l'Onisep

L'onisep met à disposition des outils concrets pour mettre en œuvre les axes de travail présentés dans les vademecums.



<u>Les films annuels</u> permettent, à partir de modèles, de définir un calendrier annuel d'actions. Des <u>séances pédagogiques</u> sont mises à disposition par niveau et par objectif du parcours Avenir.

- 20 décembre 2022 : ouverture du site d'information <u>parcoursup.fr</u> avec le moteur de recherche des formations;
- 18 janvier 2023: ouverture de la plateforme Parcoursup et formulation des vœux;
- 8 mars 2023 : date limite de la formulation des vœux :
- 6 avril 2023 : date limite pour compléter son dossier et confirmer des vœux ;
- 1er juin 2023 : lancement de la phase principale d'admission (réponses des formations).

Pour ceux qui ne reçoivent pas de propositions d'admission, la phase complémentaire sera ouverte à compter de la mi-juin.

Le calendrier en 3 étapes :



Année de terminale



Pôle pédagogie de l'orientation

Délégation Régionale Académique à l'Information et l'Orientation (DRAIO) saio-pedagogie-orientation@ac-lyon.fr
Suivez notre lettre d'actualité sur www.ac-lyon.fr